Aujourd'hui, dans la rue aussi, on trie !



2,3 millions de tonnes de CO_2 sont évitées chaque année grâce au recyclage des emballages.

Source : CITEO – France métropolitaine.

ORLÉANS MÉTROPOLE

Orléans Métropole OBJECTIF ZÉRO CARBONE Terre de vie et d'énergie

TOUJOURS + VITE POUR NOTRE ENVIRONNEMENT

orleans-metropole.fr

CITEO EMBALLAGES MÉNAGERS ET PAPIERS

Réduire et mieux valoriser nos déchets est une priorité à mener pour accélérer la transition écologique sur notre territoire.

Composter

Mieux consommer

Bien trier

Parmi les **3** gestes simples

qui permettent de réduire les trois quarts de nos déchets, ***le tri ne doit plus être réservé aux seuls déchets produits au domicile. Il doit aussi se pratiquer hors du foyer.***



Ainsi, pour permettre aux usagers de trier dans la rue, Orléans Métropole a initié en 2023 la mise en place de dispositifs de tri adaptés à l'université d'Orléans, sur le quai du Châtelet, au jardin de la Charpenterie et au parc Pasteur.

Après cette première phase de déploiement et avec l'appui de CITEO, **le tri dans la rue va progressivement s'étendre jusqu'en 2026 dans les 22 communes du territoire métropolitain.**

Au préalable, un travail de recensement avec les communes a permis de déterminer des emplacements privilégiés pour positionner des points de tri.

En grande majorité, ces points se situent sur l'espace public à forte fréquentation et consommation, là où les emballages et les papiers sont les plus nombreux et pourront être triés pour être ensuite recyclés.







Changeons le destin de nos déchets

Ces points tri seront équipés :

- **De dispositifs adaptés :** corbeilles, abris-bacs et colonnes d'apport volontaire en fonction de la fréquentation des lieux ;
- **D'une signalétique** simple et visible permettant la bonne compréhension des consignes de tri.

POURQUOI TRIER ?

Trier permet de diminuer le nombre de déchets à incinérer au centre de traitement des déchets ménagers situé à Saran (UTOM).

Trier permet d'économiser de la matière première. Les déchets triés seront recyclés pour fabriquer de nouveaux objets et emballages.
Les ressources naturelles (le bois, le pétrole, la bauxite, le sable ou le minerai de fer) qui entrent dans la fabrication des emballages en plastique, du carton, du verre ou du papier sont ainsi économisées. Et ça, c'est bon pour la planète !

UN CHIFFRE

2,3 millions de tonnes de CO_2 sont évitées chaque année grâce au recyclage des emballages.

Source : CITEO – France métropolitaine.

Communes, associations, commerces, établissements scolaires, culturels et de loisirs, n'hésitez pas à faire le relais de l'installation de ces nouveaux équipements à proximité de vos établissements auprès de vos adhérents, clients, élèves et usagers.

COMMENT BIEN TRIER ?

LES ***PAPIERS*** *ET* ***EMBALLAGES***

À domicile ou dans la rue, pour bien trier, suivez l'Info-tri qui figure sur les emballages, les consignes de tri indiquées sur les poubelles, sur les bornes de tri, que vous trouverez sur l'espace public, et dans ce guide.

LES PAPIERS

Publicités, sacs kraft, papiers d'emballage de sandwich, etc.



LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Bouteilles d'eau, de jus, emballages de sandwich, pots, barquettes, gourdes, bouchons, etc.



LES EMBALLAGES EN MÉTAL

Canettes, barquettes, boîtes, couvercles, bouchons, capsules, etc.



À DÉPOSER ***EN VRAC*** *ET* ***BIEN VIDÉS***

LES INTERDITS

JAMAIS EN SAC | **JAMAIS REMPLIS** | **JAMAIS EMBOÎTÉS**









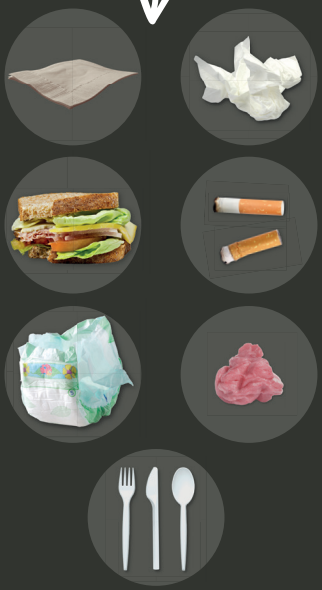
LES BRIQUES ALIMENTAIRES ET LES CARTONNETTES

Barquettes, emballages de hamburger, boîtes à pizza, gobelets, etc.



LES AUTRES DÉCHETS

Mouchoirs jetables, serviettes jetables, couverts jetables, mégots, couches, restes de repas, chewing-gums, etc.





VOUS NE TROUVEZ PAS LA DESTINATION D'UN DÉCHET ?

CONSULTEZ LE SITE **quefairedemesdechets.ademe.fr**



Les emballages en verre sont à déposer dans les **bornes de tri du verre**. Il y en a forcément une à proximité. **Flashez ce QR code** pour localiser une borne.

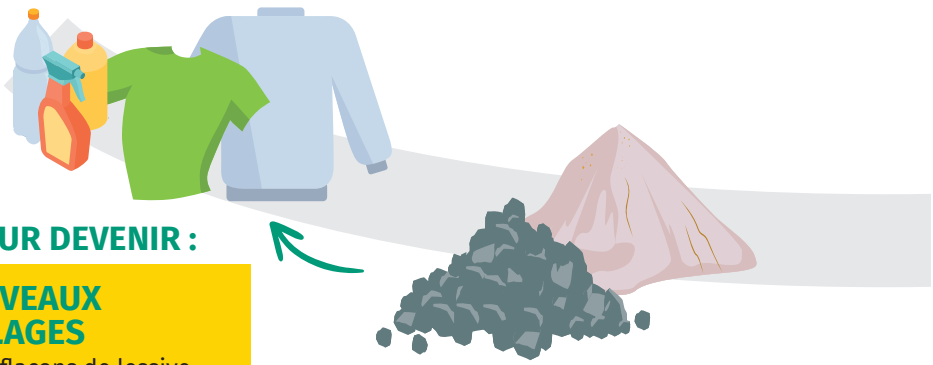
QUE DEVIENNENT LES DÉCHETS TRIÉS ?

Une fois collectés, les déchets sont acheminés au centre de tri de l'unité de traitement des ordures ménagères (UTOM) à Saran. Triés par matières, ils sont conditionnés et envoyés dans les filières de recyclage, prêts à entrer dans la fabrication de nouveaux produits.

Exemple pour les emballages en plastique

1 Nous trions les emballages.





5 Les matières sont réduites en paillettes ou transformées en granulés.

6 POUR DEVENIR :

DE NOUVEAUX EMBALLAGES
Bouteilles, flacons de lessive, produits d'entretien...

DES PRODUITS FABRIQUÉS
Tubes, arrosoirs, pièces automobiles, fibre de rembourrage, pulls polaires...

x 6 =

x 230 =

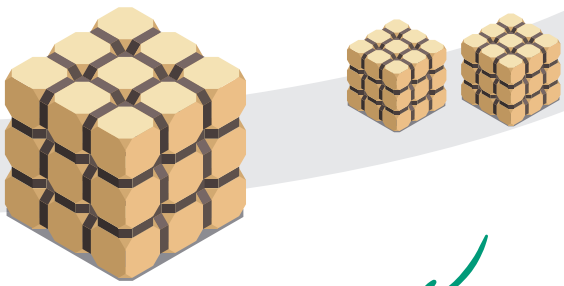
x 3 =

2 **Ils sont collectés et déposés au centre de tri.**





3 **Au centre de tri, les emballages sont regroupés par matériau** puis compactés en **balles** pour faciliter leur stockage et leur transport.



4 **Les balles sont acheminées vers les usines de recyclage en fonction de leur matière.**

Retrouvez tous les conseils pour réduire nos déchets

sur orleans-metropole.fr/actions-et-services/gestion-et-revalorisation-des-dechets



Atmedia & PARTNERS - 02 38 78 04 78 - © Citeo - Shutterstock - Ne pas jeter sur la voie publique.

Partenaires

orleans-metropole.fr

BAC DE TRI